

Ça vaut le détour...

► Abbaye de Montivilliers

L'ancien monasterii villare, dont la ville de Montivilliers tire son nom, est fondé en 684. L'édifice, encadré par Saint-Philibert, abbé de Jumièges, abrite alors des femmes vivant selon la règle bénédictine. À l'époque, l'abbaye jouit en parallèle d'un privilège extraordinaire, la charte d'exemption de 1035 lui conférant l'autorité sur 16 paroisses et 15 chapelles, mais également sur le port d'Harfleur. Depuis 1992, le site est classé "monument historique", et il accueille depuis 1994 la bibliothèque municipale Condorcet. Le cloître, la salle capitulaire du XI^e siècle et les dortoirs et réfectoires des XIII^e et XVI^e siècles ont été restaurés entre 1997 et 2000, devenant des incontournables de la ville. Les visiteurs de l'abbaye peuvent profiter d'expositions temporaires, ainsi que de visites guidées et d'animations qui animent le lieu tout au long de l'année.

► Chapelle Sainte-Clothilde, Rolleville

La chapelle Sainte-Clothilde était un lieu de pèlerinage très fréquenté en raison du culte voué à la Sainte, au moins depuis le XVII^e siècle. On prêtait en effet des vertus curatives à son eau, justifiant une très forte affluence de pèlerins autour de ce lieu, où se tenaient également des processions chaque année. Les visiteurs pourront observer la statue de Sainte-Clothilde présente sur la chapelle, la Sainte étant représentée avec une église dans la main en symbole de la chrétienté originelle.

► Église Saint-Hilaire, Rolleville

De la première église de style roman construite à Rolleville, il ne reste que le portail d'origine et l'abside. Le premier est un chef-d'œuvre de l'art roman normand, construit en plein-cintre et présentant de curieuses sculptures. Les deux rouleaux qui le composent sont caractéristiques de l'art roman normand, tout comme les figures géométriques et les stries verticales. Le portail présente cependant des éléments plus rares, tels les deux étoiles sculptées en creux, mais aussi les masques humains et la tête d'animal représentés en relief sur les chapiteaux de l'entrée. Concernant le reste de l'édifice, son ordonnancement architectural a été bouleversé par des travaux d'agrandissement, mais également par l'effondrement de sa tour romaine en 1646. Sa nef, de style gothique, a été construite au XVI^e siècle, tandis que son clocher date du XVII^e siècle. On peut également noter sur l'église la présence d'anges adorateurs datant du XII^e siècle, et de vitraux, réalisés au XIX^e.

► Aître de Brisgaret, Montivilliers

L'âtre de Brisgaret date du XV^e siècle. Il a la particularité de ne comporter qu'une seule galerie, utilisée comme ossuaire dès sa construction, au XVI^e siècle. Le lieu présente des sculptures, des graffitis et des décors macabres qui donnent une idée des croyances de l'époque relatives à la mort. À l'extrémité de la galerie se trouve la chapelle Saint-Lazare, construite en 1602 et abritant un étonnant retable représentant la résurrection de Lazare. Une croix gothique du XVI^e siècle s'élève au milieu de l'ancien charnier, célébrant la mémoire des défunts.

INFOS CONSEILS

Autour de Rolleville

Le nom de la ville est issu de celui d'un chef viking nommé Rollon, et de villa, qui signifie "domaine". Les terres étaient déjà occupées durant le néolithique. Par ailleurs, des vestiges gallo-romains indiquent la présence d'une communauté sédentaire sur le territoire pendant l'Antiquité. Il est fait mention de Rolleville pour la première fois au XI^e siècle dans une charte de Robert II. Au Moyen-Âge, les activités de la ville se concentrent autour de la rivière qui coule sur son domaine, la Lézarde. Le cours d'eau est propice à l'installation de moulins, atouts économiques de tailles, gérés par l'abbaye de Montivilliers qui contrôle à l'époque le territoire. Rolleville abrite également un moulin du XVII^e siècle, portant le nom de moulin de Baude (appellation héritée de moulin de baôdes qui signifie en ancien cauchois Baude « moulin des braves »).

RENSEIGNEMENTS

**Office de Tourisme
Le Havre Etretat Normandie**

Le Havre
186, boulevard Clemenceau
76600 Le Havre

Maison du Patrimoine Atelier Perret
181 rue de Paris
76600 Le Havre

Étretat
Place Maurice Guillard
76790 Étretat

02 32 74 04 04 / contact@lehavre-etretat-tourisme.com
www.lehavre-etretat-tourisme.com



Seine-Maritime Attractivité

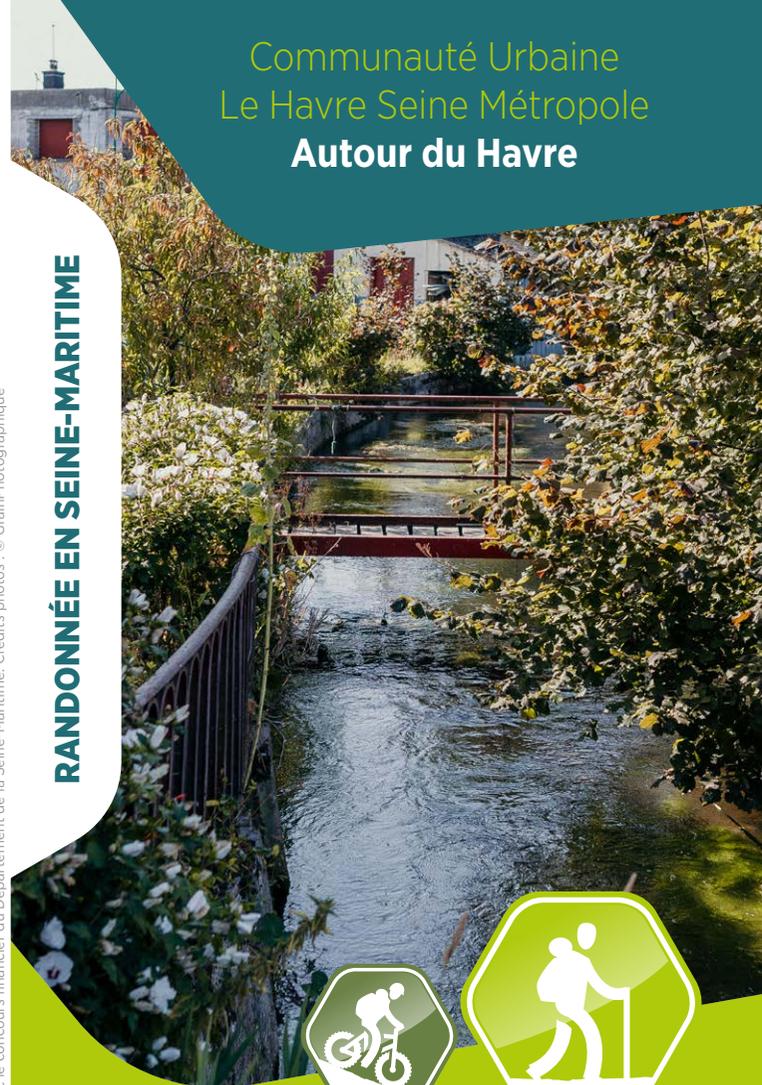
02 35 12 10 10
contact@sma76.fr
seine-maritime-tourisme.com



RANDONNÉE EN SEINE-MARITIME

Réalisation : PIXELL pour l'Office de Tourisme Le Havre Etretat Normandie
Avec le concours financier du Département de la Seine-Maritime. Crédits photos : © GrainPhotographique

Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole Autour du Havre



RANDONNÉE À PIED

Circuit 27 : Circuit Rébultot-Lézarde

Départ : «Ancienne Gare» Place Général Leclerc, Montivilliers

15,6 km - 4h - 239 m.

Difficulté



Circuit : Circuit Rébultot-Lézarde

Départ : «Ancienne Gare» Place Général Leclerc, Montivilliers

15,6 km - 4h - 239 m.

Difficulté

AVIS DU RANDONNEUR

Profitez de ce parcours très varié au cours duquel vous pourrez notamment découvrir la zone humide du moulin ainsi que la plaine du Tôl.

1 Prenez la rue de la Commune-de-1871, puis tournez à droite sur la rue Oscar-Germain. À gauche, tournez sur la rue Vattelière, puis, à la place du Champ-de-Foire, tournez à droite sur la rue Louis-Lequette. À la prochaine intersection, suivez le chemin de la Clinarderie sur votre gauche, puis traversez la route pour prendre le chemin du Fond-de-Nerval à droite.

2 À l'intersection, poursuivez sur la droite jusqu'à la rue du Melay, puis tournez à gauche. Au deuxième virage, prenez le chemin qui longe cette route, de façon à redescendre sur la rue Charles-Barbançon. Tournez ensuite à droite rue des Charmilles puis à gauche sur la rue du Manoir. Tournez à gauche sur la rue Abbé-Maze puis traversez la route, prendre le cheminement piéton derrière la salle des fêtes. Vous passerez alors près de la chapelle Sainte-Clothilde.

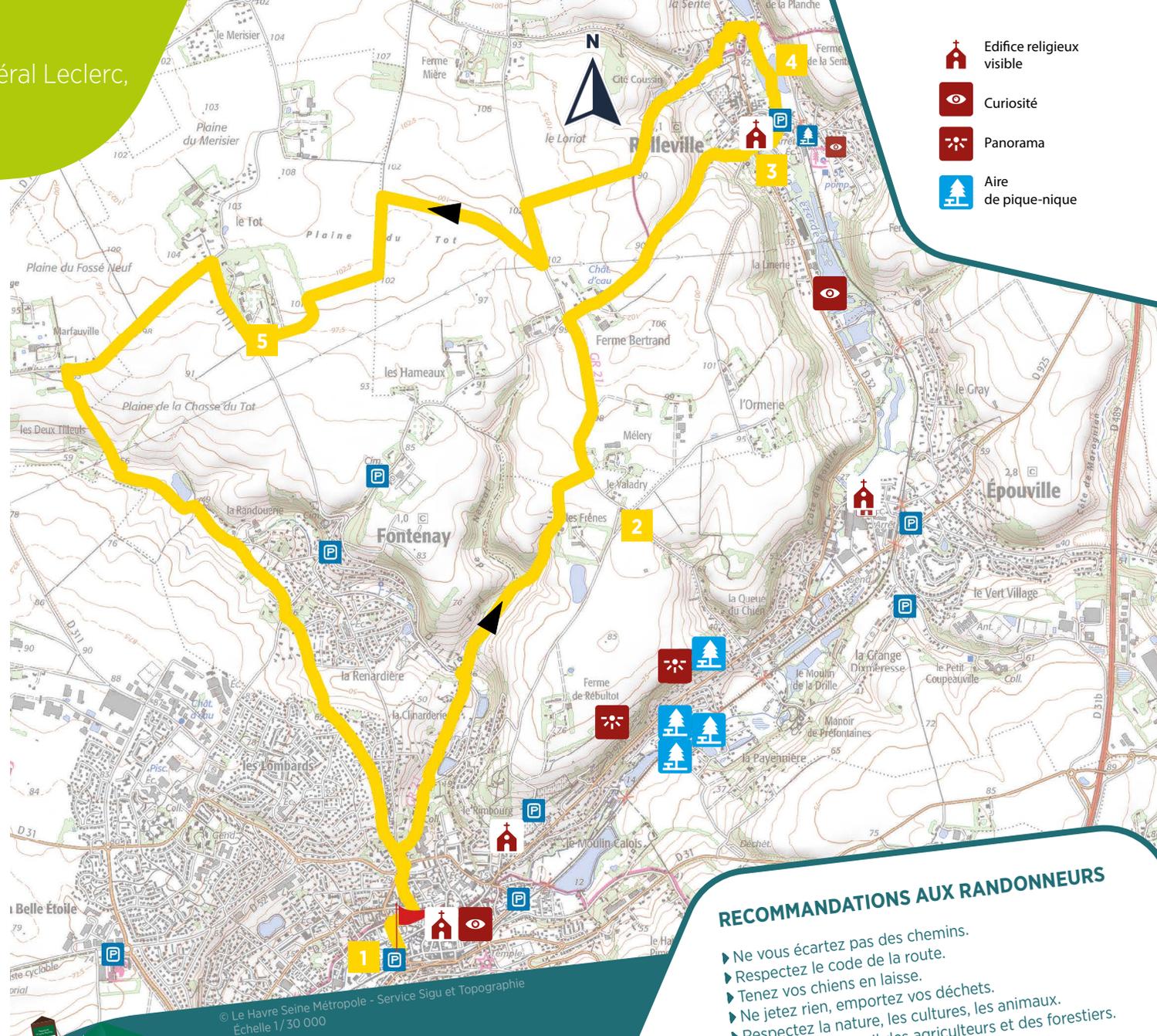
3 Empruntez la passerelle puis suivez le chemin sur la gauche. Traversez la place du Champ-de-Foire puis prenez à gauche sur la rue Victor-Petitpas avant de tourner à droite sur la zone humide du moulin, longer les ballastières. Tournez à gauche sur la route de la Lézarde puis empruntez la première sente sur votre droite. Traversez la rue Maréchal-Foch et prenez à gauche, puis la deuxième à droite rue des Tilleuls. Vous longez alors les Jardins Ouvriers.

4 Prenez la sente à gauche et poursuivez tout droit et prendre le chemin situé dans le prolongement qui vous amène sur la plaine. À l'intersection, prenez le chemin à droite. Puis prendre à gauche sur la route du Loriot, prenez le premier chemin à droite. Prendre le deuxième chemin à gauche puis celui de droite, qui vous amène sur la route départementale 111.

5 Tournez à droite puis à gauche en direction de Marfauville, avant de tourner à gauche sur le chemin de la Cressannerie, vous menant à la rue de la Randouerie. Tournez ensuite à droite sur le chemin de Buglise, puis à nouveau à droite sur la rue Petitville avant de poursuivre sur le chemin de Buglise, sur la gauche. Continuez sur ce chemin jusqu'à récupérer la rue Louis-Lequette. Puis prendre le même itinéraire qu'à aller, afin de retourner à votre point de départ.

Balissage du circuit :

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction



- Edifice religieux visible
- Curiosité
- Panorama
- Aire de pique-nique

Le drapeau sur la carte indique le point de départ. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques.

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- ▶ Ne vous écartez pas des chemins.
- ▶ Respectez le code de la route.
- ▶ Tenez vos chiens en laisse.
- ▶ Ne jetez rien, emportez vos déchets.
- ▶ Respectez la nature, les cultures, les animaux.
- ▶ Respectez le travail des agriculteurs et des forestiers.
- ▶ En période de chasse, soyez vigilants.
- ▶ En forêt, n'allumez jamais de feu.
- ▶ Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT, ...).
- ▶ Ne pénétrez pas dans les propriétés privées.
- ▶ Ne marchez pas au bord, ni au pied des falaises.